

Rumegies Informations

Hiver 2023-2024

Notre campagne vue de la rue Delannoy



MAIRIE DE RUMEGIES



95 rue Alexandre Dubois
59226 RUMEGIES
Téléphone: 03 27 26 71 11
Télécopie: 03 27 26 70 12
mairie.rumegies@wanadoo.fr



<http://www.rumegies.fr>



Mairie de Rumegies

HORAIRES de la Mairie

Ouverture au public

le lundi de 14h à 17h

le mardi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

le mercredi de 8h30 à 12h

le jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

le vendredi de 8h30 à 12h

le samedi de 9h à 12h

Permanence téléphonique-mails

tous les jours sauf vendredi après midi

Permanence

de Madame le Maire

le matin sur rendez-vous de 10h à 12h

Permanence des adjoints

le samedi matin sur rendez-vous
de 10h à 12h



NUMEROS UTILES



Pharmacie DHERIS	03 27 26 70 52
Médecin JF. DESFONTAINES	03 27 26 75 11
Médecin de garde	03 20 33 20 33
Pharmacie de garde : se rendre à la gendarmerie avec l'ordonnance	
Dentiste V. DEGAND	03 27 25 05 30
Bureau des Infirmières	06 30 42 26 57
Kinésithérapeutes	
M. ROOSE	06 07 80 07 11
MME BOUTRY	06 12 48 01 05
Opticienne MME SCHEMBRI	06 58 10 69 58
Psychomotricienne MME POSEZ	06 74 33 79 01
Orthophoniste MME GUIOT	06 74 96 32 18
Ecole DU RIDOIR	03 27 26 70 11
Ecole IMMACULEE CONCEPTION	03 27 26 71 43
VIOLENCES SUR LES ENFANTS	119
VIOLENCES CONJUGALES	3919
POINT D'ACCES AU DROIT	03 27 32 80 10

URGENCES	112 ou 15
SAMU	15
POMPIERS	18
GENDARMERIE	17
Gendarmerie BTA de Lecelles	03 27 48 06 66
Centre Anti Poison Lille	08 25 81 28 22
Centre Anti Brûlures	03 20 44 56 10
CHU Valenciennes	03 27 14 33 33
Polyclinique Vauban	03 27 32 41 00
Clinique Parc Saint Saulve	03 27 23 92 95
Maternité Valenciennes	03 27 14 32 53
SOS Mains	03 20 95 75 00
ENGIE Urgences	08 00 47 33 33
ENEDIS Urgences	09 72 67 50 59
NOREADE	03 27 99 80 20
ILCG (Aides Ménagères)	03 27 26 73 25
SIAVED Collecte	0 800 775 537
SIAVED Déchèteries/amiante	0 800 003 793



Editorial

Mesdames, Messieurs,
Chers Rumegeoises et Rumegeois,

Le Conseil Municipal, les Adjoints, le CCAS, le Personnel Communal et moi-même vous souhaitons une heureuse année 2024 !

Que cette année nouvelle vous apporte santé, bonheur et épanouissement dans notre beau village.

Le centre bourg finit de se transformer, les travaux Rue Alexandre DUBOIS jusqu'à l'école du Ridoir sont terminés. Merci aux parents de respecter la sécurisation et de ne pas se garer sur les pavés de la rue devant l'école mais sur le parking de la mairie !

La CAPH achève les travaux de la Halle. La rénovation de l'église St Brice débutera au printemps 2024, travaux menés conjointement par la CAPH et la Commune.

Le projet « Maison des Associations », ancienne mairie/école, devrait débuter durant l'année.

Un grand merci à tous les acteurs de la vie municipale pour leur implication.

Centres de loisirs, Fête Nationale, fête du cochon, concerts de l'Harmonie, brocante, ducasse, repas des aînés, St Nicolas, colis des aînés et marché de Noël ont égayé l'année.

Nos agriculteurs, artisans, commerçants, entrepreneurs, professions libérales, bénévoles associatifs font vivre Rumegies, village rural où on se sent bien !

Bonne année 2024 à tous !

Le Maire
Anne Sophie GHESQUIERE



Rumegies Info Automne 2023
Rédaction : La Commission Communication
Mise en page : Jean-Luc MARCANT



Les conseils municipaux

Par délibération du 9 juin 2022, le conseil a acté de la dématérialisation des délibérations sur son site internet.
Pour votre complète information, nous vous invitons à consulter l'intégralité des conseils municipaux ayant eu lieu depuis le 1er juillet 2022 sur notre site internet <https://www.rumegies.fr/>

Les principales délibérations du dernier conseil:

Conseil municipal du 7 décembre 2023

1 Remboursement anticipé d'un emprunt

Suite à contrat de prêt du Crédit Foncier, le 28 février 2006, la commune a réalisé un prêt de 750 000 euros, sur 25 ans, au taux fixe annuel de 4.28%. Considérant:

- * les possibilités actuelles de remboursement anticipé de la Commune, au vu de la trésorerie suite aux versements des soldes des subventions de l'opération Centre Bourg,
- * le décompte indicatif transmis par l'organisme préteur, qui nous informe que le capital restant dû au 29/02/2024 est de 285 660.41€ auquel il faut ajouter une indemnité de 13 712.24€ soit un total à rembourser au 29/02/2024 de 299 372.65€
- * le gain escompté au 29/02/2024 de 38 561€,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide d'autoriser Madame le Maire à procéder au remboursement anticipé de l'emprunt 6081916.

2- Bilan et modification de l'Autorisation de Programme AP 1. REAMENAGEMENT DU CENTRE BOURG

Madame Le Maire fait le bilan de cette AP :

La phase 1 « Aménagement d'un stationnement paysager » et la phase 4 optionnelle « Aménagement d'un espace ludique et ses abords » ont été soldées en début d'année 2021.

La dernière phase « Requalification de la rue A. Dubois et des abords de la Place Blanche de Sauw – Sécurisation des abords de l'école du Ridoir » a été lancée en juin 2022. Les travaux de la tranche ferme ont été réceptionnés partiellement le 6 Février 2023, et la tranche optionnelle 1 a eu des opérations préalables à la réception en date du 29 Juin 2023. Sur l'année 2023 les crédits ouverts étaient de 392 599.94€, 376 777.13€ ont été utilisés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de modifier l'AP 1. de la manière suivante :

Montant de l'AP : 1 402 000€ avec les crédits de paiement ouverts sur 2024 pour: 15 822.81€

Les dépenses seront financées par le FCTVA, l'autofinancement et les diverses subventions (de l'Etat par la DETR, du département par l'ADVB et l'AAT)

3- Décision modificative n°1 –Affectation des résultats et Dotation complémentaire au 1068

La délibération n°2023-07 du 4 avril 2023 avait déterminé l'affectation des résultats 2022 au BP2023.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide :

* d'abonder la dotation complémentaire au 1068 de 305 000€ pour couvrir le remboursement d'un emprunt et des dépenses nouvelles au chapitre 21

* d'établir la décision modificative suivante

DI 1641 + 286 000

DI 2131 + 19 000 RI 1068 + 305 000 et RF 002 - 305 000

4- Indemnité de maniement des fonds pour les régisseurs d'avances et de recettes

Madame le Maire propose d'instituer une indemnité de maniement des fonds au titre des fonctions de régisseur d'avances et de recettes. Son versement est fonction d'un barème de référence, fixé par arrêté du ministre chargé du budget.

Les bénéficiaires de cette indemnité sont les agents non titulaires, à temps complet, à temps non complet ou à temps partiel en fonction dans la collectivité exerçant les missions permettant le versement de cette prime.

Cette indemnité de maniement de fonds est allouée aux agents n'entrant pas de la cadre du RIFSEEP, régime indemnitaire de la commune.

5- Création de l'autorisation de stationnement pour taxi (ADS)

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement des taxis dans la commune, Mme le Maire propose de prendre un arrêté portant sur le nombre d'autorisation de stationnement pour taxi.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser Madame le Maire à prendre un arrêté portant création d'une autorisation de stationnement de taxi sur la commune de Rumegies.



Les services communaux

Le fonctionnement au quotidien de la commune est rendu possible grâce à l'investissement et la disponibilité des agents communaux.

Hélène Delbecque, Directrice Générale des Services

Services administratifs:

Jessica Blauwart, Séverine Clause (titulaires)

Manon Lachery (CDD en remplacement d'Odile Leporcq en disponibilité)

Services techniques:

Philippe Merly, Nicolas Lecat (titulaires)

Noëlle Blanpain (contrat PEC)

Services scolaires:

Géraldine Dumont (titulaire)

Services périscolaires:

Katia Molina, Sabine Dufay (titulaires) et Sarah Helleboid (stagiaire)

Cassandra Moulard (CDD)

Directrices des centres de loisirs:

Aude Verheecke et Violette Rossignol (CDD)

Départ d'Odile

Le 1er novembre, Odile a quitté les services de la mairie dans le cadre d'une mise en disponibilité.

Un pot de départ a été l'occasion pour l'assistance nombreuse (agents, élus, animateurs) de lui souhaiter une bonne continuation dans sa nouvelle vie professionnelle!



Nous remercions Théo qui a accompagné de juin à septembre les services techniques, en tant que vacataire.

Deux nouveaux agents nous rejoignent:

Souhaitons la bienvenue à:

- Noëlle qui travaille aux côtés des services techniques en tant que contrat PEC.



- Manon qui rejoint les services administratifs en tant que contractuelle.

Ci-contre le pôle administratif



Le colis du personnel

Le 12 décembre, Madame le maire et les élus ont remis au personnel communal et à leurs enfants le colis de fin d'année. Ce moment de convivialité est toujours l'occasion de se poser, de se rencontrer hors des missions quotidiennes.





Le centre de loisirs

La fête foraine au rendez-vous !

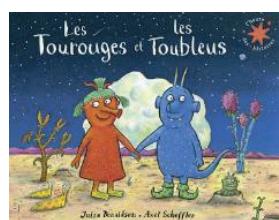
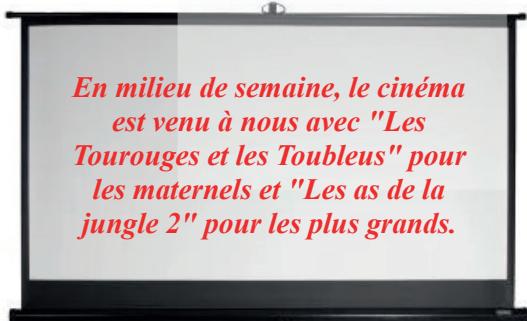
La première semaine des vacances d'automne, les petits rumegeois se sont envolés pour la fête foraine !

Au programme : création de pommes d'amour pour le goûter, fabrication de machine à pop corn, enquête policière dans le monde des forains, grande bataille entre les circassiens et les forains....

Les enfants ont pu aussi se défouler grâce à notre partenariat avec le département : l'initiation à l'athlétisme pour les 6-8, éveil sportif pour les maternels et cardio goal pour les + de 9.

Et quoi de mieux pour clôturer cette chouette semaine qu'une grande fête foraine itinérante avec châteaux gonflables, piscine à balles, jeux de tir, monkey hammer et sans oublier la traditionnelle barbe à papa !

Rendez-vous en février pour explorer de jolies contrées !





Accueils de Loisirs

Pré-inscriptions à confirmer

Le dossier complété et déposé en mai 2023 vaut également pré-inscription pour les centres de février 2024 et avril 2024.

→ *Les inscriptions seront à confirmer aux périodes suivantes :*

Centre de février 2024 – du 26 février au 1^{er} mars 2024 :

retrait du dossier **à partir** du 20/01 à 12h
et dépôt avant le 27/01/2024

Centre d'avril 2024 – du 22 au 26 avril 2024:

retrait du dossier **à partir** du 16/03 à 12h
et dépôt avant le 23/03/2024

A NOTER

Les dossiers seront disponibles en mairie et en ligne sur le site internet www.rumegies.fr à partir des dates et heures indiquées ci-dessus.

NOUVEAU

Il sera désormais possible de compléter et signer électroniquement le dossier en ligne, avant envoi par mail en mairie.

Il s'agissait d'une demande de certaines familles, formulée dans le questionnaire de fin de centre de juillet 2023.



Information ETE 2024

Le centre de juillet 2024 s'étendra sur QUATRE semaines et aura lieu **du 8 juillet au 2 août 2024**.

Règlement des factures

Les factures émises par la commune (centre de loisirs, cantine, garderie) sont toutes payables en ligne, avant envoi de la lettre de relance, via Payfip.

Pour le règlement, **rendez vous sur le site de la commune**:

Onglets “La vie à Rumegies“ puis “Enfance Jeunesse“





Les animations

La semaine bleue

Le mercredi 4 octobre, à l'occasion de la semaine bleue, les ainés ont été conviés au traditionnel goûter organisé par le SIVS à la salle des fêtes de Lecelles.

Un après midi festif, de rencontres et de retrouvailles très apprécié de tous !



Nomination - Parcours du Coeur des Hauts de France



Samedi 14 octobre, Brigitte, Fabienne et Christophe se sont rendus au Nouveau Siècle de Lille pour représenter la commune, nominée dans la catégorie "Moins de 3000 habitants".

Les élus sont rentrés sans prix, mais avec une belle détermination pour réaliser un nouveau Parcours du Coeur le 14 avril 2024 prochain!

Associations, habitants, réservez cette date et mobilisons-nous tous pour cet événement au profit de notre santé!

La mise à l'honneur de nos doyens



Le dimanche 15 octobre matin, le CCAS de Rumegies a mis à l'honneur nos doyens, Lucia Jeu (93 ans) et Robert Delamette (96 ans). Un splendide bouquet et un magnifique colis leur ont été offerts.

Cette visite annuelle est l'occasion de les rencontrer et d'évoquer les bons souvenirs !





Le repas des ainés

Le traditionnel repas pour nos ainés organisé par le CCAS a eu lieu le dimanche 15 octobre midi.

Le discours de Madame le Maire, au côté du CCAS et du conseil municipal, au côté de Eric Renaud et Claudine Deroeux nos conseillers départementaux, a mis à l'honneur les ainés présents ainsi que les deux doyens de cette assemblée : Christiane Simon et Michel Martinache.

Un beau bouquet

coloré et un colis bien garni leur ont été respectivement offerts.

Fabien Roussel notre député et sa suppléante Mathilde Valembois nous ont également fait l'honneur de leur visite, prenant le temps de discuter avec les uns et les autres dans l'après midi. L'excellent repas a suivi, au rythme de l'animation musicale et des danses.



SIVS – Sortie Halloween



Lundi 30 octobre, 70 jeunes des communes du Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Scarpe ont profité d'une journée terrifiante au parc de Walibi. Treize ados de Rumegies ont profité de ce voyage, entourés par des représentants du syndicat et deux de la commune, Christophe et Philippe. Malgré un temps pluvieux, tous ont pu profiter des attractions du parc et participer aux animations d'halloween.

Mise à l'honneur de notre résistante Angèle Lecat

Ce jeudi 9 novembre, les membres de la famille Lecat, Madame le Maire et le conseil municipal de Rumegies, ont été conviés au visionnage du film à la mémoire d'Angèle Lecat, invitation reçue de Monsieur le Maire de Saint Amand les Eaux à la maison Louise de Bettignies.

À cette occasion, Monsieur Alain Bocquet a rappelé le dévouement et le patriotisme d'Angèle Lecat et a souligné l'importance du rôle, du combat des femmes dans les conflits qui ont traversé le XX^e siècle.

Une visite guidée de l'espace dédié à la cause des femmes a été proposée lors de cette rencontre.





Trois moments forts pour la Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

Vendredi 10 novembre, les élèves et l'équipe pédagogique de l'école du Ridoir ont déposé au Square du souvenir leurs œuvres créées lors d'un temps de réflexion sur le devoir de mémoire.
Tous ont bravé les intempéries pour ce moment fort d'histoire.



Une belle assistance s'est réunie ce samedi 11 novembre pour commémorer l'armistice de la Grande Guerre 1914-1918. Mme le Maire, le conseil municipal et les membres du CCAS, les représentants de la gendarmerie, des anciens combattants, les directrices et institutrices, les élèves des deux écoles du village, de nombreux habitants ont rendu un hommage aux victimes militaires et civiles de cette longue guerre de tranchées.

Au rythme de l'harmonie municipale, le cortège a défilé jusqu'au cimetière pour célébrer la mémoire des victimes des conflits contemporains.



Après la commémoration de l'armistice de 1918, l'assemblée a rejoint la mairie pour entendre la lecture de lettres de poilus, par les élèves de l'école du Ridoir et l'école Immaculée Conception.

Les lecteurs, devant un auditoire attentif, ont porté les témoignages de soldats qui écrivaient à leurs familles. Des lectures émouvantes mettant en évidence les conditions de vie difficiles dans les tranchées et l'incertitude angoissante d'un retour auprès de leurs proches. Bravo aux jeunes lecteurs !





La venue de Saint Nicolas



Les petits Rumegeois ont pu rencontrer Saint Nicolas ce samedi 9 décembre après midi ! Un colis gourmand les attendait, mais aussi séance photos et beaux souvenirs ! Chocolat chaud et café étaient offerts aux familles, l'occasion d'une pause pour petits et grands.



La distribution du colis des aînés

Le samedi 16 décembre, les membres du CCAS et les élus du conseil municipal ont distribué à domicile le colis aux aînés du village. L'occasion de discuter et de se souhaiter de vive voix de belles fêtes de fin d'année!

Merci à tous ceux qui ont participé à la préparation des colis depuis les commandes jusqu'à la confection !

Le cadeau offert cette année est un sac marqué du blason rumegeois.



Le marché de Noël

Samedi 23 décembre après midi, le marché de Noël s'est tenu sous la halle.

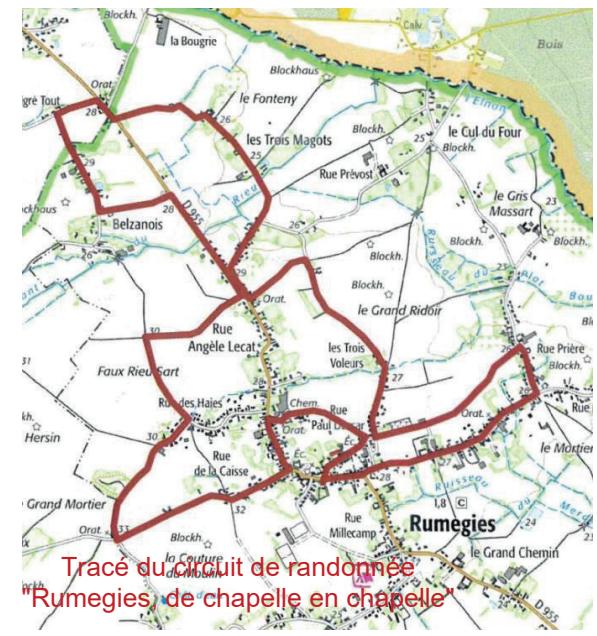
- * Beaux souvenirs avec le Père Noël présent, séance de maquillage pour les enfants.
- * Stands festifs de cadeaux et gourmandises
- * Ambiance musicale grâce à notre harmonie





Les travaux

Principales réalisations en 2023





Quelques projets pour 2024

Acquisition de terrains pour l'extension du cimetière



Le cimetière devient étroit. Il convient donc d'anticiper une extension. La commune lancera en 2024 l'acquisition de plusieurs parcelles sur son pourtour dans le but d'un futur aménagement.

Ce dernier commencera par la pose début 2024 d'un revêtement drainant dans l'allée centrale.

Rénovation du bâtiment, rue Alexandre Dubois

Cet édifice, riche d'histoire, a été tour à tour mairie-école, maison des associations en hébergeant l'harmonie, puis dernièrement le club d'échecs. Ce bâtiment est particulièrement dégradé et ne permet plus d'accueillir du public. La commune souhaite donc le rénover.

Une étude de faisabilité a été réalisée en 2023 et a permis de déterminer plusieurs scénarios de réhabilitation, visant à héberger l'harmonie municipale et son école de musique, un groupe du centre de loisirs, une salle de réunion.

La commune a lancé en décembre une consultation pour une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, aux fins de travaux de rénovation en 2024.



La rénovation de l'église Saint Brice



Les travaux du clos et du couvert menés par la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH) débuteront au printemps 2024.

Le montage financier sera le suivant:

- ❖ la CAPH prend en charge les dépenses et les demandes de subvention
- ❖ à la fin de l'opération, elle finance la moitié du solde dans la limite de 800 000€
- ❖ la commune rembourse à la CAPH le laisser à charge sur 12 ans

En parallèle des travaux du clos-couvert, la commune lancera de son côté les travaux de rénovation intérieure: électricité, plomberie, chauffage.



Dans cette perspective, en décembre, l'église a été vidée de son mobilier par la commune, en collaboration avec la paroisse, la CAPH, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).



Mise à jour de l'annuaire économique de la commune, en mode livret et sur le site internet!

Nouvel artisan, commerçant, entrepreneur dont le siège est situé sur Rumegies?

Enregistrez vous auprès de la commune
pour être référencé sur le site internet
et dans l'annuaire économique distribué aux habitants !

Transmettez la fiche de renseignements complétée à : rumegies.communication@orange.fr

A toute entreprise déjà référencée,
n'hésitez pas à mettre à jour vos données et/ou coordonnées au plus tôt !

Consultation disponible sur le site : <https://www.rumegies.fr/vie-economique/>

Vous souhaitez que votre entreprise figure sur cette page :

Télécharger le formulaire de demande

(En bas de la page „Vie Economique“)



PORTE DU HAINAUT COMMERCE

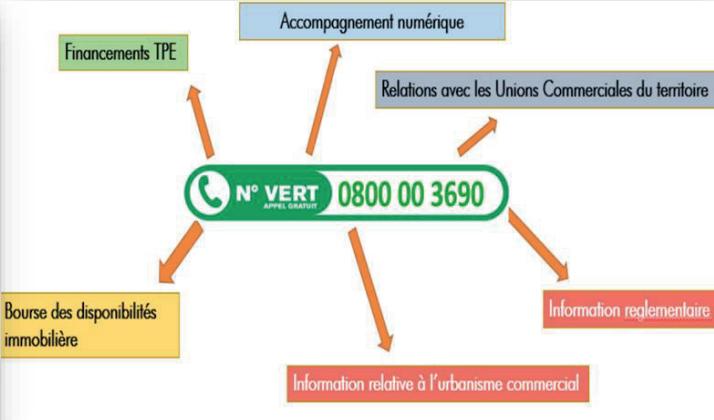
PORTE DU HAINAUT COMMERCE

Accompagne les commerçants, artisans en place et/ou dès leur implantation sur le territoire avec un rôle à la fois pédagogique et facilitateur...

Née de la volonté des élus de La Porte du Hainaut, Porte du Hainaut Commerce (PHC), l'agence de développement du commerce, a pour mission de participer concrètement à la mise en œuvre de la stratégie commerce retenue :

- Accueillir, renseigner et orienter les commerçants souhaitant s'installer sur le territoire ;
- Aider à leur maintien et à leur développement ;
- Contribuer au développement du commerce de proximité ;
- Accroître l'attractivité du territoire et renforcer la dynamique des centres villes et centres bourgs.

Pour réaliser ses missions, l'agence puisera notamment dans le vivier des compétences de La Porte du Hainaut pour afficher une offre diversifiée aux commerçants.



Une offre de service riche...

Un **numéro vert 0 800 00 3690** dédié aux artisans et commerçants de La Porte du Hainaut permettra de prendre contact avec les services de l'agglomération.



La "Boulangerie DELBASSE" de Rumegies devient "Soleil du Midi »

Après 28 années au sein de leur boulangerie, Sylvie et Christian DELBASSE ont cédé leur activité en Octobre 2023, pour une retraite bien méritée.

Madame le Maire et le Conseil Municipal les remercient et leur souhaitent une bonne retraite!

Ils laissent place à Maria et Régis LOOTEN. Ce dernier a exercé 21 ans à Lille et 10 ans à Willem mais c'est dans notre village que le couple a choisi de s'installer.

La boulangerie s'appelle maintenant « SOLEIL DU MIDI ».

La fabrication du pain et des pâtisseries se fait toujours à Rumegies, la vente à Rumegies et Orchies.

L'intégralité de l'activité a été conservée ainsi que l'ensemble du personnel. Régis LOOTEN précise qu'il fera découvrir ses spécialités au fur et à mesure à la clientèle: «la brioche du patron» entre autres.

La fabrication du pain est réalisée par deux boulangers et trois apprentis boulangers, la pâtisserie par un pâtissier et un apprenti pâtissier, les tartes par deux «tartiers». Pour la vente, deux vendeuses sont sur le site d'Orchies et trois à Rumegies. S'ajoute également une femme de ménage pour l'entretien des locaux.

C'est une belle équipe qui contribue au dynamisme et au rayonnement de notre village.

Pour votre information, au 1^{er} janvier 2024, les jours et horaires d'ouverture changent.

La boulangerie sera ouverte de 6h 30 à 19h du mercredi au samedi et de 6h 30 à 18h le dimanche.

Lundi et Mardi seront jours de fermeture.

Merci à eux d'avoir choisi notre village pour exercer leur passion!



Une nouvelle entreprise rumegeoise: Les Habits Extraordinaires



Les habits extraordinaires sont des pièces et accessoires uniques, pour enfants et adultes, confectionnées à partir de jolis bouts de tissus récupérés. Les commandes personnalisées sont à passer:

- via Instagram : [leshabits.extraordinaires/](https://www.instagram.com/leshabits.extraordinaires/)
- par mail : leshabitextraordinaires@gmail.com.

Toujours à la recherche de tissus (vintage, velours, dentelles, paillettes et sequins...). Si vous en avez et que vous ne savez pas quoi en faire, n'hésitez pas, Amélie les récupère pour leur donner une seconde vie.

- Compte Facebook: Les habits extraordinaires



Flash Info

Elections européennes

Les électeurs français seront appelés aux urnes le **dimanche 9 juin 2024** pour élire 81 eurodéputés. Les députés européens sont élus au suffrage universel direct depuis 1979. Lors de ce scrutin à un tour, ils sont désignés pour 5 ans.

Les élections européennes permettent aux citoyens européens de désigner leurs représentants au Parlement européen : les **députés européens**, également appelés **eurodéputés**.

Qui peut voter?

- Les citoyens français, âgés d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter et inscrits sur les listes électorales.
- Les ressortissants communautaires ayant le droit de vote dans leur État d'origine, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter, et inscrits sur les listes électorales complémentaires.

L'inscription sur les listes électorales est une démarche volontaire et gratuite.

Elle peut être réalisée en ligne <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396> ou en mairie.

RIPESE



**Relais Petite Enfance
"Dessine moi un Enfant"**
SECTEUR SIVS

**NOUS ACCOMPAGNONS
LES FAMILLES
ET LES PROFESSIONNELS
DE LA PETITE ENFANCE**

NOS MISSIONS :

- Organiser des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis chez un Assistant Maternel.** Ateliers ouverts aux familles.
- Accompagner les familles dans leur recherche d'un mode d'accueil pour leur jeune enfant**
- Assister les Assistants Maternels et les familles dans les démarches administratives en lien avec l'accueil du jeune enfant**

PLUS D'INFORMATIONS : Stéphanie GOMES
stephaniegomes.ripeste@gmail.com
03.27.19.19.30 - 06.49.28.41.48
5, rue du dispensaire 59135 WALLERS

Plateforme PHAROS



Aidez-nous

Si vous repérez des contenus choquants sur les réseaux sociaux, signalez-les sur Pharos

internet-signalement.gouv.fr





SIAVED – De nouveaux services

1 NOUVEAU RÉFLEXE 1 APPLI AU QUOTIDIEN

COLLECTE
CALENDRIERS
TRI DES DÉCHETS
BACS DE COLLECTE
COMPOSTAGE
DÉCHÈTERIES
AMIANTE...

Télécharger dans l'App Store DISPONIBLE SUR Google Play

SIAVED
Producteur de Ressources

COLLECTE ET DEMANDE DE BAC

Pour toutes questions concernant vos différentes collectes (ordures ménagères, tri sélectif, verre ou déchets verts), ou pour obtenir un rendez-vous pour le ramassage d'encombrants ou encore si votre bac a été détérioré ou volé, le SIAVED assure directement la mise à disposition de nouveaux bacs ou prévoit la réparation des bacs usagés.

SERVICE COLLECTE
0 800 775 537 Service & appel gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

La Porte du Hainaut

DÉCHÈTERIES ET AMIANTE

Pour toutes questions concernant nos déchèteries (création d'un pass'déchets, horaires d'ouverture, déchets acceptés, ...) ou pour prendre un rendez-vous pour l'enlèvement de votre amiante.

SERVICE DÉCHÈTERIE ET AMIANTE
0 800 003 793 Service & appel gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

La Porte du Hainaut

Accueil des nouveaux habitants



RUMEGIES
accueille
ses nouveaux habitants

Vendredi 9 février 2024
à 19 heures
en Mairie
Salle du conseil

You vous êtes installés sur Rumegies en 2022 et 2023?
Venez rencontrer élus, membres du CCAS, personnel communal, écoles, commerçants et associations !

Inscription en mairie ou par mail jusqu'au 19 janvier

mairie.rumegies@wanadoo.fr

A circular emblem featuring a blue field with three golden fleur-de-lis.



La rue du Grand Chemin

Marc DEBERSEE
Espace mémoire et patrimoine de Rumegies

C'est une référence à la plus ancienne voie de circulation de Rumegies. Le « *chemin de Lille* » mentionné et représenté sur le plan de 1663 devient en 1830 « *l'ancien grand chemin de Lille à Valenciennes* ».



Au cours du XIX^e siècle et parallèlement à l'implantation du chemin de fer à vapeur, la voie devient le chemin de grande communication n° 19 (signalé encore en 1866), puis en 1913 la « route départementale W19 de Roubaix à Saint Amand », actuellement départementale 955. Cette ancienne liaison Roubaix-Saint Amand est encore attestée aujourd'hui par une ancienne plaque apposée au pignon de la Clergerie.

A Lecelles, c'est la « route de Roubaix » qui est restée utilisée.

Cette artère qui traverse le village de part en part a été ensuite tronçonnée en quatre rues dont les noms ont d'ailleurs changé. Seule la portion La Bascule -Lecelles est restée avec son appellation d'origine.

Une chapelle dédiée à Notre Dame du Sacré-Coeur existait dans la pâture non loin de la cense des Metz. Elle tomba en ruine en 1973. Elle portait le surnom de « *chapelle du président* », allusion sans doute aux événements de mars 1848 (proclamation d'une commission municipale provisoire présidée par Pierre Louis Delobelle).

Un café existait à l'angle de la rue menant à l'ancienne filature Hughes : La « *Robe de velours* » (propriété de JJ Wadin). Il y avait aussi à cet endroit un arrêt des autobus Citroën.



La rue du Gris Massart



Il y a quelques temps, l'origine du nom ne semblait pas évidente. Le nom est ancien, c'est un fait, en 1830 on a « *Le chemin du Gris Massart* ». Le « Massart » désignait l'employé chargé de la trésorerie, le gris peut s'appliquer à un homme aux cheveux gris Mais cette explication paraît banale. On peut y voir peut-être avec le « Sart », une allusion à un défrichement.

L'analyse du parchemin du XVII^e siècle et de cette phrase, apporte enfin la lueur :

« *Pasture et prêt de Grimansart de*

7 quartiers et 16 verges appartenant à Pierre Damory ». Le « Mansart » c'est tout simplement le pigeon ramier. Le Gris Massart, c'est le pigeon gris. Encore un élément bucolique du vocabulaire de nos anciens.

Récemment, dans un fortin de cette rue, construit par les Anglais durant les années 1939-1940, on y a découvert une curieuse inscription « LEGION POST », souvenir sans doute de la légion des vétérans anglais de la 1^{re} guerre mondiale.





Le village

ETAT CIVIL

Parrainage civil :

ROBERT Louis



Naissances

MARCHIENNE Théodore,
DENOULET Marley,
SUCHODOLSKI Camille,
OGE Mélio.

Mariages :

SCHERPEREEL Anthony et FRANQUET Edwige,
RATCLIFFE David et LAVIGNE Amélie.



Décès :

DEBONNET Georgette née VIVIER
RYCHLIK Laure née JEU



CALENDRIER DES FETES

Janvier

Samedi 20

Vœux du Maire – Salle des Fêtes César Monnier à 19h00

Février

Vendredi 9

Accueil des nouveaux habitants – Salle du Conseil de la mairie à 19h00

Dimanche 11

Concert et repas de la Sainte Cécile par l'harmonie communale

Du lundi 26 au vendredi 01/03

Centre de loisirs d'hiver

Jeudi 29

Deux séances de cinéma

Mars

Samedi 16

Opération Village Propre – Départ sous la Halle à 14h00

Vendredi 29

Boum de l'Amicale de l'école du Ridoir

Avril

Du lundi 22 au vendredi 26

Centre de loisirs de printemps

Dimanche 14

Parcours du Cœur – Complexe sportif à 08h00



Pour la sécurité des enfants, la vitesse est limitée à 30km/h aux abords des écoles



Pour la sécurité de tous, la vitesse est limitée à 50km/h dans tout le village



Chaque riverain se doit d'entretenir les caniveaux devant chez lui. Il se doit également de déneiger son trottoir le cas échéant.



Le brûlage des déchets verts est interdit par les règlements sanitaires du département.
Le respect de cette interdiction relève des pouvoirs de police du maire.



L'usage des engins à moteur tels que tondeuse, tronçonneuse est à éviter avant 8h et après 20h. Leur utilisation est tolérée le dimanche et jours fériés de 10h à 12h .exclusivement.



Le stationnement ainsi que la circulation des vélos et scooters sont interdits sur les trottoirs, ceux-ci sont réservés uniquement aux piétons et poussettes. Selon le code de la route , le stationnement est aussi interdit devant les portes cochères, les entrées de garages, les barrières ainsi que dans les virages et sur la chaussée.



Vivre ensemble dans notre village



La taille des haies, arbustes et arbres en limite de propriété sont nécessaires pour la libre circulation sur les chemins communaux, les trottoirs et les voiries.

Promeneurs, randonneurs, chasseurs, respectez les propriétés privées et les espaces agricoles.



Lorsque vous promenez vos chiens obligatoirement tenus en laisse, veuillez ramasser leurs déjections. Des sachets sont à votre disposition à divers endroits du village (église, place Blanche de SAUW, cimetière, stade, parc du Grand Mortier...)



Tout démarcheur à domicile doit présenter une attestation d'autorisation de la Mairie.
Appelez le 17 en cas de non présentation.



Les chiens de catégorie 1 et 2 sont à déclarer en Mairie. Les chiens errants sont susceptibles d'être ramassés par la fourrière de la SPA.



Les déchetteries intercommunales de Saint-Amand-les-eaux et Mortagne-du-Nord sont accessibles gratuitement et en illimité à ceux qui sont en possession de la carte dédiée. Les déchets verts sont acceptés dans les 2 déchetteries. Ils sont également collectés tous les quinze jours à partir d'avril jusqu'en octobre.
Pour les encombrants il n'y a pas de ramassage mais vous pouvez prendre rendez-vous au 0 800 775 537